

## Nos ancêtres les Gaulois étaient des Diablintes et Moulay était leur capitale...

**D**ans *Les peuples gaulois (III<sup>e</sup> – I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)*, publié en 2012 aux éditions Errance <sup>(1)</sup>, l'auteur, Stephan Fichtl, professeur d'archéologie à l'université François-Rabelais de Tours, tente « *d'analyser la réalité de la civitas <sup>(2)</sup> gauloise telle que César la découvre en arrivant en Gaule en 58 av. J.-C.* ». Dans sa conclusion, Stéphane Fichtl avance plusieurs idées fortes.

Tout d'abord, la *civitas* gauloise est principalement une notion politique, d'où la prudence dont il convient de faire preuve avec les « *réalités archéologiques, issues de la culture matérielle* ». En outre, la *civitas* gauloise est une entité territoriale bien identifiée. Certes, si l'on a encore comme représentation celle d'un peuple « *barbare* », on peut difficilement imaginer qu'une organisation stricte, avec des frontières bien définies, puisse exister avant l'arrivée des Romains.



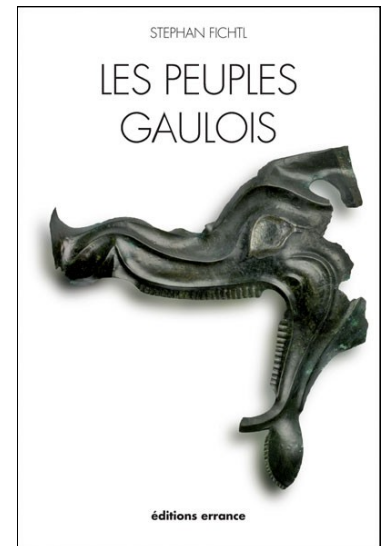
Vue aérienne de l'oppidum diablinte de Moulay

Cliché Inrap, source Les peuples gaulois



Vue aérienne de la ville romaine de Jublains

Cliché Inrap, source Les peuples gaulois



Par ailleurs, la plupart des *civitates* possèdent un site central, mais Stephan Fichtl explique que la prééminence d'un site central n'existait sans doute pas dès l'origine de la formation de la *civitas*. De plus, « *de nombreux territoires montrent un découpage en unités plus petites* »...

L'auteur n'a pas la prétention d'épuiser le sujet. Ainsi, il s'interroge encore sur « *la place des agglomérations ouvertes dans la structuration du territoire* ». Celles-ci ont pu exister, dans certains cas, avant l'apparition des *oppida* <sup>(3)</sup>.

Par contre, Stephan Fichtl est plus catégorique pour décrire les liens entre *civitates*, lesquels démontrent un certain niveau de structuration : « *Nous sommes devant des constructions pyramidales, où chaque civitas trouve sa place. Il est sans doute inconcevable pour une civitas gauloise de ne pas posséder de civitas patronne, qui lui sert de soutien pour toutes les négociations diplomatiques ou militaires, tout comme il est inconcevable pour un citoyen de ne pas dépendre d'un patron* »...

Quant à l'apparition des *civitates*, l'auteur rejette l'idée d'un phénomène qui serait survenu au même moment sur l'ensemble du territoire. L'auteur évoque la fin du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. comme favorable du fait d'« *une stabilité du peuplement* ». Il cite également les sanctuaires comme ayant pu jouer un rôle conséquent. Il mentionne, de plus, des phénomènes impor-

<sup>(1)</sup> – Paris, 256 pages, 39 euros.

<sup>(2)</sup> – La *civitas* peut évoquer à la fois un État souverain, la communauté de ses citoyens, leur territoire.

<sup>(3)</sup> – Un *oppidum* est un site fortifié.

tants, plus ou moins contemporains : « *Le développement du commerce avec l'Italie, en particulier du vin, la fondation des oppida et la généralisation de la monnaie* »... Pour autant, la question de l'apparition des *civitates* reste « *encore un sujet ouvert* ».

### Moulay, capitale des Diablintes

À l'époque romaine, notre territoire sera intégré à la province de Lyonnaise avec Jublains (Noviodunum) comme chef-lieu, mais qu'en était-il avant la conquête romaine ?

Stephan Fichtl explique que les Diablintes étaient l'une des quatre *civitates* – avec les Brannovices, les Cénomans et les Éburovices – qui appartenaient au groupe des Aulerques. Mais l'auteur reconnaît ne rien savoir des liens qui unissaient ces quatre peuples. Il formule seulement l'hypothèse « *de quatre fractions de type pagi* <sup>(4)</sup>, *séparés d'un ancien ensemble aulerque et qui auraient gardé leur autonomie* ».

Les Diablintes ne sont cités qu'une fois dans la *Guerre des Gaules* de César (énumération de la coalition armoricaine de 56 av. J.-C.). En tout cas, jusqu'à ces dernières années, le territoire des Diablintes était « *mal connu* ». Les fouilles conduites sur l'*oppidum* de Moulay permettent de « *mieux cerner l'organisation de la civitas* ».

Stephan Fichtl, carte de la *civitas* des Diablintes à l'appui, mentionne les deux *oppida* importants dont elle est dotée : Moulay (135 ha), qui « *doit être consi-*

*déré comme la capitale* », et Entrammes (90 ha). L'auteur signale également « *dans les zones de frontières (...), trois petits sites fortifiés [qui] pourraient correspondre à des sites frontaliers : Loigné-sur-Mayenne (12 ha), Sainte-Suzanne (2,5 ha) et Saint-Léonard-des-Bois (7,5 ha)* ». Prudent, Stephan Fichtl, « *au vu de la faiblesse de la documentation pour ces sites* », reconnaît qu'il est difficile « *de confirmer une occupation pour les II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et de déterminer à quelle civitas ils doivent être rattachés* ».

En dehors des sites fortifiés, l'auteur mentionne l'existence de plusieurs agglomérations ouvertes : à l'est du bourg d'Entrammes en tout premier lieu, où le regroupement de structures de stockage (plus de quatre-vingts greniers regroupés) indique « *un site nettement plus important qu'un simple site rural* », même si, « *en l'absence d'importantes traces d'artisanat, il est difficile de le classer parmi les agglomérations à caractère artisanal et commercial* »...

Il y a aussi le cas de Jublains qui deviendra le chef-lieu romain des Diablintes. Stephan Fichtl rappelle que le temple romain fait suite à un sanctuaire gaulois. En outre, diverses fouilles archéologiques laissent « *présumer l'existence d'une agglomération ouverte* ». Stephan Fichtl se révèle, là également, très prudent : « *La question se pose donc du lien entre le site de Jublains et l'oppidum de Moulay* »... Les deux sites sont-ils contemporains ou bien est-on en présence d'un « *déplacement de capitale de Moulay à Jublains, avec des périodes de repli, voire d'abandon, de l'agglomération gauloise de Jublains pendant l'âge d'or de l'oppidum dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* » ? En Mayenne, les spécialistes sont convaincus que Jublains succède à Moulay, tout comme Mayenne, dont on connaît aujourd'hui le palais carolingien, succèdera à Jublains.

**À noter :** Jacques Naveau, dans la *Carte archéologique de la Gaule – La Mayenne* (1992), évoque également des *oppida* à La Haie-Traversaine et Sacé. Par ailleurs, des sites à Athée et à Saulges suscitent des questionnements. L'archéologie mayennaise n'a pas encore livré tous ses secrets...



Carte de la *civitas* des Diablintes (source *Les peuples gaulois*).

<sup>(4)</sup> – Divisions de la *civitas*.